



NORME INTERNATIONALE ISO 105-A03:1993
RECTIFICATIF TECHNIQUE 2

Publié 2005-10-01

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Textiles — Essais de solidité des teintures

Partie A03:

Échelle de gris pour l'évaluation des décolorations

RECTIFICATIF TECHNIQUE 2

Textiles — Tests for colour fastness

Part A03: Grey scale for assessing staining

TECHNICAL CORRIGENDUM 2

Le Rectificatif technique 2 à l'ISO 105-A03:1993 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*.

Page 2, Paragraphe 2.5

Remplacer la dernière phrase du premier alinéa par le texte suivant:

«Comparer l'écart visuel entre le tissu témoin dans son état d'origine et celui qui a été soumis à l'essai, avec les divers degrés de l'échelle de gris pour l'évaluation des décolorations.»

Ajouter le texte suivant, après le premier alinéa:

«La perception visuelle des couleurs des échantillons peut être affectée par la couleur du fond environnant contre lequel ils sont visualisés et par la couleur de tout matériau utilisé pour les masquer. Afin d'obtenir des résultats fiables au moyen de l'ISO 105-A03, les échantillons doivent être masqués avec un matériau de couleur identique à celle du cache utilisé pour masquer la bande d'essai. Un fond environnant et des caches chromatiquement neutres doivent être utilisés mais des caches gris ou noirs sont acceptables s'ils sont correctement employés. Par emploi correct il faut comprendre que si la bande d'essai est par exemple utilisée avec un cache noir, alors les échantillons doivent être masqués à l'aide d'un matériau noir identique ou, si un cadre unique est utilisé, il doit être de couleur neutre et doit complètement entourer à la fois la bande d'essai et les échantillons.»

ICS 59.080.01

Réf. n° ISO 105-A03:1993/Cor.2:2005(F)

© ISO 2005 – Tous droits réservés

Publié en Suisse